

BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Module de réception des soumissions de l'Agence Parcs Canada

Service national de passation de marchés

Soumission par télécopieur :

1-855-983-1808

Soumission par courriel : soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est de 15 mégaoctets. L'APC n'est pas responsable des erreurs de transmission. Les courriers électroniques contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés.

REVISION 004 TO A INVITATION TO TENDER

MODIFICATION 004 D'UNE INVITATION À SOUMISSIONNER DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Issuing Office - Bureau de distribution :
l'Agence Parcs Canada
Calgary, AB T2G 4X3

| | |
|--|----------------------------------|
| Title - Sujet : Remplacement de la rampe de mise à l'eau du lac Minnewanka – Parc national Banff | |
| Solicitation No. - N° de l'invitation : 5P468-21-00226/A | Date : 28 février 2022 |
| Amendment No. - N° de modification : 004 | |
| Client Reference No. - N° de référence du client : N/A | |
| GETS Reference No. N° de référence de SEAG : PW-22-00985597 | |

| | |
|---|--|
| Solicitation Closes - L'invitation prend fin : At - à : 14 h On - le : 3 mars 2022 | Time Zone - Fuseau horaire MST - HNR |
|---|--|

F.O.B. - F.A.B. :
Plant - Usine : **Destination :** **Other - Autre :**

Address Enquiries to - Adresser toutes demande de renseignements à : Jen Maheu

| | | |
|--|---|---|
| Telephone No. - N° de téléphone : 587-432-8458 | Fax No. -N° de télécopieur : 1-855-983-1808 | Email Address – Courriel : jennifer.maheu@pc.gc.ca |
|--|---|---|

Destination of Goods, Services, and Construction - Destination des biens, services, et construction :
See Herein – Voir ici

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER - À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

| | |
|--|--------------------------------------|
| Vendor/ Firm Name - Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur : | |
| Address - Adresse : | |
| Telephone No. - N° de téléphone : | Fax No. - N° de télécopieur : |
| Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur | |
| Signature : | Date : |

Modification 004

La présente modification est effectuée pour répondre aux questions des soumissionnaires.

A. QUESTIONS ET RÉPONSES

Q12 La restriction concernant le pont du déversoir du barrage, indiquée sur la feuille G-001 est-elle de 10 tonnes par essieu, ou pour le poids nominal brut du véhicule (PNBV)? S'il s'agit du PNBV, peut-il être augmenté pour la construction de ce projet uniquement, afin de permettre à l'entrepreneur d'utiliser des camions de plus grande capacité?

R12 La restriction affichée concerne le PNBV. Non, les restrictions de poids affichées ne peuvent pas être augmentées. Parcs Canada n'a pas autorité sur le pont du déversoir du barrage du lac Minnewanka.

Les limites de poids affichées s'appliquent.

Q13 Compte tenu de la restriction de 10 000 kg sur la boucle Minnewanka, serait-il possible de déneiger la partie fermée de la route pour permettre la livraison d'équipement et de matériaux sur le site? Ou existe-t-il une autre façon de traverser le pont?

R13 L'entrepreneur peut utiliser la route d'accès ouest pour transporter des charges supérieures à 10 tonnes afin de ne pas dépasser la limite de charge du pont du déversoir. Tous les autres véhicules de chantier passeront par la route d'accès sur le pont du déversoir, si leur poids ne dépasse pas la limite. Il existera des limites relatives aux heures d'utilisation de la route d'accès ouest, aux moments où elle peut être utilisée et à d'autres conditions qui sont actuellement définies par le parc. L'entrepreneur sera chargé de contrôler l'accès à la route d'accès ouest pendant toute la durée des travaux. L'entrepreneur sera responsable du déneigement de la route d'accès ouest pendant les travaux et de la réparation de tout dommage à la route causé par ses opérations pendant qu'elle est sous son contrôle.

Q14 Selon des fournisseurs de gravier avec lesquels nous avons communiqué, l'approvisionnement en granulats de désignation 8 classe 25 sera difficile. Ils suggèrent un caillou de drain de 20 mm – un produit courant dans l'industrie qui est plus facile à se procurer.

R14 Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres en fonction des exigences des documents contractuels fournis. Le soumissionnaire retenu peut, au moment de l'attribution du contrat, proposer des révisions ou des conceptions différentes aux fins de considération et d'examen.

LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES